



Interpellation, Conseil communal du 25 avril 2022

### **Supracommunalité : il faut prendre l'initiative avant 2024 !**

Monsieur le bourgmestre,

Si le consensus, à Liège en tout cas, est de plus en plus large pour soutenir la création d'une institution métropolitaine liégeoise capable d'assumer les politiques dont notre agglomération a besoin pour assurer son développement, la mise en œuvre reste tant qu'à présent famélique — et l'échéance de 2024 approchant à grands pas, il y a tout lieu de redouter que le dossier ne soit une nouvelle fois remis à la législature ultérieure. Ce serait catastrophique.

C'est pourquoi il me semble indispensable de prendre l'initiative, en vertu du principe « Aide-toi et le ciel t'aidera », par exemple en considérant les suggestions suivantes :

- Renforcer, dès cette année, les moyens humains mis à disposition de « Liège Métropole », en proposant aux 24 communes membres de détacher chacune au moins 1/2 ETP de fonctionnaire afin de renforcer la structure — étant entendu que cette force de travail, loin d'être perdue, nous bénéficiera en retour, notamment en favorisant des synergies et les logiques de mutualisation.
- Adresser au gouvernement wallon une demande (au nom des 24 communes ?) pour qu'il fasse enfin correspondre l'Organe de consultation du bassin de mobilité (OCBM), actuellement provincial, avec notre bassin de mobilité, c'est-à-dire avec le périmètre de travail reconnu (notamment depuis le PUM) et lier explicitement cet organe à la dimension métropolitaine.
- Mettre en place une agence métropolitaine d'urbanisme, chargée de faire vivre une vision partagée du territoire de l'agglomération.
- Cesser de parler d'une « conférence des bourgmestres » et parler d'une « conférence des communes ».
- Créer, au sein de « Liège Métropole », des groupes de travail thématiques ouverts aux conseillers communaux et fonctionnaires dirigeants des 24 communes, afin d'initier des habitudes de travail commun sur les dossiers d'intérêt métropolitain.
- Mettre en place une communication publique, à l'égard du grand public (site web, réseaux sociaux, etc) mais aussi à l'égard du secteur institutionnel au label de « Liège Métropole », en y mettant en avant les aspects politiques du travail qui y est et y sera mené.

D'avance, je vous remercie pour vos réponses,

François Schreuer  
Conseiller communal de la Ville de Liège